LOUISE LABE DANS LA QUERELLE DES FEMMES

Anne DEBROSSE (U. de Poitiers)

Si l'on demande à ChatGPT « Quelle est la place de Louise Labé dans la querelle des femmes ? », l'IA répond : « Louise Labé, en tant que poétesse de la Renaissance française, occupe une place significative dans la querelle des femmes grâce à ses écrits qui expriment des idées avant-gardistes concernant la condition féminine et l'égalité des sexes. Bien que la querelle des femmes ait été un débat plus large et complexe impliquant de nombreuses voix, Louise Labé a contribué à ce débat en exprimant des opinions qui remettaient en question les stéréotypes et les rôles traditionnels attribués aux femmes de son époque. Louise Labé est surtout connue pour ses poèmes lyriques, dont beaucoup traitent de l'amour, de la passion et de la liberté personnelle. Ses écrits mettent en évidence son propre point de vue en tant que femme indépendante et pensante. Parmi ses œuvres les plus célèbres, on trouve les sonnets dans lesquels elle exprime un désir d'égalité et d'autonomie pour les femmes. Par exemple, dans le sonnet "Je vis, je meurs : je me brûle et me noie", elle évoque la dualité des émotions et des expériences humaines, s'affirmant en tant qu'individu à part entière. De plus, Louise Labé a également écrit un "Débat de Folie et d'Amour" dans lequel la Folie défend les femmes contre les critiques misogynes, plaidant pour leur intelligence et leur importance dans la société. Ce dialogue littéraire met en lumière ses convictions féministes et son désir de déconstruire les préjugés et les inégalités basés sur le genre. Bien que le terme "féministe" tel qu'il est compris aujourd'hui n'ait pas été utilisé à l'époque de Louise Labé, ses écrits et ses idées résonnent clairement avec les idéaux du féminisme en remettant en question les normes sociales et en plaidant pour l'égalité des sexes. Sa contribution à la querelle des femmes est ainsi reconnue pour avoir ouvert la voie à de futures discussions et réflexions sur la place des femmes dans la société. »

Cette base tout à fait correcte pour une intelligence artificielle à ses débuts et même pour un ou une étudiante nous permet d'ajuster certains points et de proposer des outils aux candidates et candidats à l'agrégation de Lettres pour gagner en finesse sur ce sujet glissant, qui peut faire peur à juste titre. Les lecteurs et lectrices arrivés jusqu'ici peuvent d'ailleurs s'amuser à s'arrêter un instant pour reprendre le cours de notre propos après avoir réfléchi à ce qui leur semble laisser à désirer dans le texte généré par l'IA. Nous voulons montrer qu'il faut sortir des banalités ou généralités dans lesquelles on passe très rapidement sur Louise Labé dans la Querelle des femmes ou sur la question de son proto-féminisme, afin de tenter de gagner en précision. Nous ne proposons pas faire œuvre très originale dans cet article, mais de présenter une synthèse qui, nous l'espérons, propose une perspective sur les travaux les plus récents portant sur la question.

« LES STEREOTYPES ET LES ROLES TRADITIONNELS ATTRIBUES AUX FEMMES DE SON EPOQUE »

Lorsque l'on parle des stéréotypes et des rôles traditionnels attribués aux femmes d'une époque, la prudence s'impose tant nous sommes prompts à considérer comme traditionnel ce qui ne l'est peut-être pas tant que cela. Margaret L. King a montré dès 1988 qu'on ne peut pas réellement parler de Renaissance des femmes et propose une lecture aujourd'hui consensuelle sur l'évolution de leur rôle au crépuscule du Moyen Âge et au début de l'ère moderne : « à la fin de la Renaissance, la fixité des rôles féminins sexuellement définis aura été consolidée dans la société comme dans la culture ; la condition féminine n'aura pas progressé, mais décliné[1] », tandis qu'elle estime radicalement, à propos de la chasse aux sorcières, que « toute autre considération mise à part, la violence exercée contre le sexe féminin par l'Église de l'Inquisition permet de dire que la Renaissance ne fut aucunement renaissance pour les femmes ». Elle considère que ce phénomène, qui a duré jusqu'au milieu du XVIIe siècle, a été la marque d'une volonté de mise au pas sociale des femmes, puisque ce sont les femmes vivant seules qui en ont été principalement victimes – ce qui signifie un resserrement des possibilités offertes aux « moindre mâles » (Thomas Laqueur, que nous réutiliserons plus bas). Certes, on est revenu depuis sur les questions numériques et symboliques attachées à la chasse aux sorcières. Il reste que plutôt que de parler des « stéréotypes et des rôles traditionnels attribués aux femmes de son époque », il vaudrait mieux faire la part des choses entre les permanences et les nouveautés afin d'affiner la lecture du texte.

Les statuts des femmes évoluent de façon notable entre la guerre de Cent ans et la Renaissance, puis dans le courant de la Renaissance, sur le sol français qui s'homogénéise. Avant la Renaissance, les femmes jouissaient de possibilités et droits différents selon les régions, la coutume du Poitou n'étant pas, par exemple, celle de Bretagne. Pourtant, une standardisation est en cours à la Renaissance, qui n'est pas en faveur d'une plus grande autonomie des femmes, bien au contraire. Didier Veillon consacre un article[2] au juriste André Tiraqueau, ami de Rabelais, pour montrer qu'il « a puissamment contribué à la détérioration de la condition de l'épouse qui s'est manifestée dans notre droit au cours du XVIe siècle » avec la publication de son *De Legibus connubialibus* (*De lois du mariage*) en 1513 (surtout dans la réédition de 1545, qui a connu un immense succès), un an après son mariage avec une très jeune fille âgée d'une douzaine d'années. Tiraqueau y commente l'incapacité de la femme mariée, disposition rédigée en 1514 dans le droit poitevin. La femme mariée ne pouvait signer un contrat seule, il lui fallait l'autorisation expresse et spéciale de son conjoint pour chaque contrat, et non plus seulement un assentiment (ce qui suffisait au Moyen Âge, que cet assentiment soit prononcé ou tacite d'ailleurs). Enfin, Éliane Viennot, qui a beaucoup travaillé sur la Querelle des femmes[3] et initié un renouveau des recherches et une série de réflexions collectives sur le sujet dans les années 2010, offre une hypothèse pour expliquer pourquoi les femmes, par l'autorité de la loi salique, ont été dépossédées du pouvoir suprême en France à l'occasion des querelles de succession qui

[1] Dans « La femme de la Renaissance », dans *L'homme de la Renaissance*, dir. Eugenio Garin, Points Seuil, 1990, p. 289.
[2] « Le *De Legibus connubialibus* d'André Tiraqueau » in *Les grands jours de Rabelais en Poitou, Études rabelaisiennes*, Volume 43, Genève, Droz, 2006, p. 195-213.
[3] https://www.elianeviennot.fr/ et *La Querelle des femmes, ou "N'en parlons plus"*, éditions iXe, 2019 ; voir aussi les quatre volumes *Revisiter la Querelle des femmes* issus de colloque de la SIÉFAR, paru aux Presses Universitaire de Saint-Étienne.

ont mené à la guerre de Cent ans[4]. Elle suggère un lien entre l'ouverture des premières universités, où les femmes ne sont pas admises en France, et leur éviction de la sphère politique – puisque le savoir, c'est le pouvoir, qui tombe entre les mains d'une nouvelle classe, celle des clercs issus de l'université. Elle estime d'ailleurs que la Querelle des femmes est en réalité une sorte de machine de guerre lancée par les philogynes en réponse aux changements défavorables.

Les raisons de ces évolutions font l'objet d'autres hypothèses, qui peuvent se combiner. Elles proviennent peut-être d'un changement de définition des hommes et des femmes, comme l'a analysé Thomas Laqueur[5]. Si ses travaux ont depuis été nuancés, leur apport reste majeur. Il suggère que la pensée européenne passe d'un modèle du « sexe unique » à une conception totalement binaire, les hommes et les femmes devenant radicalement différents, pour ainsi dire deux espèces différentes. La période charnière court du XVIe au XVIIIe siècle, moment où la transition est terminée, même si le premier modèle, hérité de l'Antiquité, perdure en parallèle et de façon moins prédominante. Dans le modèle du « sexe unique », les femmes et les hommes sont de même nature, leurs organes reproducteurs sont identiques (à l'intérieur pour les femmes, à l'extérieur pour les hommes), et il existe un « *continuum* » entre les deux pôles, masculin et féminin. Pour illustrer son propos, Laqueur prend l'exemple d'une anecdote rapportée par Montaigne. Une jeune bergère serait devenue un homme à la suite de son saut au-dessus d'un ruisseau : ce bond puissant aurait fait sortir les organes internes. Même si une femme est « un moindre mâle », en ce qu'elle n'a pas des capacités identiques à celles des hommes en raison des équilibres moins opérants de ses humeurs, elle n'est pas structurellement ni essentiellement différente d'un homme, ce qui empêcherait théoriquement de lui accorder des droits démesurément inférieurs à ceux des hommes.

Les dégradations et évictions touchent donc plusieurs domaines, si bien qu'il ne faut pas sur-estimer les permanences en parlant trop hâtivement de « rôles traditionnels ». Cependant, il en existe dans les stéréotypes touchant les femmes. La société était et reste patriarcale, les inégalités de sexe étant institutionnelles (on l'a vu avec le droit). Ces éléments sont moins déroutants pour les candidates et les candidats. À ce sujet, en manière d'illustration, nous pouvons faire un point rapide sur le mariage, qui constitue l'un des thèmes forts de la Querelle au même titre que la question de l'amour (cf. p. 14 et 16-17 de l'édition au programme) : de l'Antiquité au XIXe siècle au moins, une pléthore d'ouvrages plus ou moins moqueurs et violents est publiée, proposant des conseils satiriques et acides aux hommes. Les complaintes médiévales des mal mariés reprennent des propositions anciennes (le fameux catalogue des femmes de Sémonide d'Amorgos en est un exemple), qui perdurent à la Renaissance et dont les échos s'entendent dans les écrits misogynes. Dans les célèbres *Lamentationes Matheoluli* (*Lamentations de Mathéolus*, v. 1786 *sq.*), écrites au début du XIVe siècle et ayant enclenché la Querelle des Femmes par la réponse qu'elles s'attirèrent de la part de Christine de Pizan, se déploie la panoplie des arguments utilisés pour dévaloriser le mariage selon le point de vue masculin : une femme est toujours sur le dos de son mari ; la belle jeune épousée se transforme en une vieille laide qui a tout de la harpie ou de la sorcière ; la femme est de toute façon luxurieuse, méprisante, paresseuse, désobéissante, bavarde, curieuse, envieuse, méchante, cruelle… ; elle ment sans scrupule et crie tant et tant après son mari qu'il ne peut se concentrer ni sur ses devoirs, ni sur ses loisirs. Au bout du compte, le pauvre mari, la santé vacillante,

[4] Dans *La France, les femmes et le pouvoir, 1. L'invention de la loi salique (Ve-XVIe siècle)*, Paris, Perrin, 2006, chap. 11-15.
[5] *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 2013 [1990].

toute ambition et tout bonheur perdus, est chassé de sa propre maison. Et quand il meurt, sa femme s'en réjouit et s'empresse d'épouser un autre homme pour l'asservir et le détruire à son tour. Les lamentations des mal mariés se raniment en raison des évolutions sociales : l'éviction et la dégradation croissante des femmes produit mais aussi est le produit de ce type de littérature qui reprend de vieux clichés, les accentue, voire en promeut de nouveaux dans la même veine. Si l'amour devient un sujet de polémique à part entière dans la Querelle des femmes, donnant lieu notamment à la Querelle des Amies[6] (1537-1545, soit une décennie avant la parution des *Œuvres*), il faut attendre néanmoins un certain temps avant d'entendre des échos misogames chez les écrivaines, en miroir de ce qui se passe chez leurs confrères misogynes. Les griefs sur les conditions de la femme mariée sont détaillés chez Nicole Estienne vers 1590[7], mais auparavant, le motif reste très diffus. Louise Labé n'innove pas dans ce domaine contrairement à Nicole Estienne. Elle participe néanmoins à un mouvement, qu'elle n'initie pas mais qui est très récent dans les formes qu'il prend[8], consistant à mettre en scène dans la partie élégiaque et lyrique une voix féminine exprimant et ayant vécu l'amour sans qu'aucune mention soit faite du mariage, qui disparaît ainsi comme par enchantement (chez Gaspara Stampa par exemple, mais pas du tout chez Vittoria Colonna, dont le statut et le regret d'un mari enlevé par la mort ont rendu les vers louables sans bémol possible). Plus frappant, dans le *Débat*, Apollon valorise l'Amour, force pacificatrice ; cependant il suggère les misères du mariage qui en est dépourvue : la focalisation porte bien sur l'homme, mais aussi sur la femme dans le couple (p. 100-101). La note de bas de page (3, p. 100) souligne ce fait, qui n'est pas si commun au milieu des tombereaux de lamentations masculines, surtout sous la plume d'une écrivaine[9]. Mercure, de son côté, fait l'éloge de la folie, grâce à laquelle les mariages ont lieu, car elle aveugle sur « les fâcheries et hasards qui sont en mariage » (p. 126), si bien que les gens s'épousent au lieu de fuir ce sacrement (depuis 1184). Le mariage n'est souhaitable que s'il se nourrit d'un amour réciproque des époux : est-ce à dire qu'il ne l'est pas sinon ? L'ellipse, discrète, n'en est pas moins éloquente et rejoint une trame misogame lâche exprimée par des femmes, qui se resserre en accents puissants un demi-siècle plus tard. L'époque s'interroge de toute façon sur le mariage[10], comme en témoigne le résultat du concile de Trente à ce sujet, qui estime que la procréation n'est pas son unique but, mais qu'il faut qu'il soutienne une réjouissance commune. L'Église a entendu les murmures de ses brebis…

DES « IDEES AVANT-GARDISTES » ? LA QUERELLE DES FEMMES DANS LES ANNEES 1550.

Trouve-t-on alors des « idées avant-gardistes » à propos de la place des femmes ou des femmes tout court dans les *Œuvres* ? Oui, d'ailleurs l'introduction de l'édition au programme en fait état (p. 41-42 et p. 45-47). Cependant, rester au stade de l'affirmation ne suffit pas, il faut donc interroger plus avant le propos. En 1555, il y a déjà un certain nombre d'ouvrages sur le sujet, qui commence à devenir rebattu – notons cependant qu'une idée bien diffusée, plus tout à fait neuve, peut toujours être avant-gardiste, et l'on sait que la répétition n'est pas gage d'avancées

[6] Voir la fiche composée par Mathilde Bernard, https://obvil.huma-num.fr/agon/querelles/querelle-des-amies

[7] *Les Misères de la femme mariée, où se peuvent voir les peines et tourmens qu'elle reçoit durant sa vie*, Paris, Pierre Menier, 1590-1610, n. p.

[8] On peut trouver des voix féminines chantant l'amour sans mention du mariage chez les trobairitz.

[9] Il peut exister des ouvrages prenant en compte le sort des femmes, comme celui de Philippe de Mézières, *Livre de la vertu du sacrement de mariage et reconfort des dames mariees* (1384-1389).

[10] Voir Laëtitia Dion, *Histoires de mariage. Le mariage dans la fiction narrative française (1515-1559)*, Paris, Classiques Garnier, 2017. Elle propose une première sur ces interrogations sur le mariage dans les années 1515-1559. Voir notamment le dernier chapitre de cette partie, qui porte sur les propos des lettrés sur le mariage.

dans une polémique. On sait également qu'il serait totalement faux d'attribuer à la Renaissance la vitesse actuelle d'imprégnation des idées dans les différents pays et sociétés ; sous-estimer les circulations serait également une erreur. À l'heure où écrit Louise Labé, le temps est venu des compilations de textes philogynes, ce qui montre l'ampleur et le succès que la question a atteints, notamment avec la parution, avant même sa naissance, d'ouvrages importants largement diffusés en Europe. Une trentaine d'années avant les *Œuvres*, Ravisius Textor fait paraître les *De memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera*[11] (*Œuvres de plusieurs écrivains à propos des femmes mémorables et célèbres*, Paris, 1521) : il réunit les textes de Plutarque (les *Mulierum Virtutes*), de *Jacobus Philippus Bergomensis* (Jacopo Filippo Foresti, *De plurimis claris selectisque mulieribus*, 1497), un texte sur les femmes illustres d'auteur inconnu, un de Battista Fregoso alias Fulgose[12] (1508), etc., tous textes proposant des listes de femmes célèbres afin de fournir l'apologie du sexe tout entier. Boccace avait fait figure de pionnier lorsqu'il avait écrit son *De mulieribus claris* (1361), qu'Anne de Bretagne avait demandé à Antoine Dufour, son confesseur, de traduire en français (1504, une vingtaine d'années avant la naissance de Louise Labé), et dont Guillaume Roville (voir l'introduction p. 29) avait fait paraître une traduction en 1551 à Lyon – un *best-seller*. Le livre de Boccace ne constitue pas une hagiographie sans bornes des femmes, dont il montre, à travers les portraits de personnages choisis, les faiblesses, égales (ni moindres, ni supérieures) à celles des hommes. Il devient un outil dans la Querelle des femmes peut-être pour cette raison justement : pour la première fois de l'histoire connue, un ouvrage proposait l'équivalent féminin des *Vies parallèles* de Plutarque, même si ce sont des Vies sans parallèles. De même que Plutarque montrait les grands hommes dans ce qu'ils avaient de grand comme dans ce qu'ils avaient de petit, Boccace déploie des vies qui ne remportent pas uniquement des louanges. Enfin, d'autres ouvrages portant haut les couleurs des femmes dans la Querelle (d'une façon qui ne serait pas forcément convaincante aujourd'hui) connaissent une diffusion large à travers l'Europe. Ainsi en est-il de l'ouvrage d'Henri Corneille Agrippa, *De Nobilitate et praecellentia foeminei sexus* (écrit en 1509, imprimé en 1529, traduit en français en 1530), tandis que la production française n'est pas en reste (Martin Le Franc, *Le Champion des Dames*, 1485, et bien d'autres plus proches de Louise Labé comme François de Billon, *Le Fort inexpugnable de l'honneur du sexe féminin*, Lyon, 1555). Il serait étonnant que Louise Labé n'ait pas eu vent de ce type d'ouvrage, et qu'elle n'en ait pas lu un ou deux. Cette imprégnation du débat dans la société cultivée ne fait pas de doute, comme l'ont montré les patients travaux menés par Éliane Viennot, Michèle Clément, et d'autres. Il semble donc pertinent de souligner qu'elle se place dans un contexte où des idées d'avant-garde (si on conserve l'expression d'ailleurs contestable proposée par l'IA), qu'elle reprend à son compte, fleurissaient déjà. Mais il faut persévérer dans le débrouillage des préconceptions que l'on peut se faire sur son compte, et interroger quelles idées exactement sont reprises, et comment. Y a-t-il travail de déconstruction des préjugés, par exemple ?

---

[11] *De memorabilibus et claris mulieribus aliquot diversorum scriptorum opera [Plutarchi philosophi de Virtutibus mulierum traductio per Alamanum Ranutinum, civem florentinum; Opus Jacobi Philippi Bergomensis de claris /mulieribus; Divae Catharinae Senensis vita, per Joannem Pinum Tolosanum edita; de Illustribus foeminis opusculum, incerto authore; Valerandi Varanii de Gestis Joannae, virginis francae, egregiae bellatricis, libri IV; de Sancta Clotilde; de sancta Genovefa. Edidit Jo. Ravisius Textor]*, Parisiis, ex aedibus S. Colinaei, 1521.

[12] *Factorum dictorumque memorabilium libri IX A P. Iusto Gaillardo Campano, in Paris. Senatu advocato, aucti et restitui*, Paris, ap. Petrum Cavellat, 1578 [1508].

UN « DESIR DE DECONSTRUIRE LES PREJUGES ET LES INEGALITES BASES SUR LE GENRE »

Cette expression est sans doute plutôt juste. Louise Labé mène un vrai travail de déconstruction des clichés poétiques, par exemple, en investissant un genre masculin avec une voix féminine (là encore, l'introduction de l'édition au programme est à consulter). Cependant, la poésie de Louise Labé est tellement subtile qu'il faut redoubler de prudence. Par exemple, cette entreprise de déconstruction est-elle radicale (« les préjugés et les inégalités » : tous ?), Labé envisage-t-elle une égalité totale avec les hommes dans tous les domaines ? Quelle est son originalité dans l'expression de ce désir ?

Prenons un exemple : l'association entre la figure de la poétesse et celle de la guerrière, que nous nous permettrons d'analyser très en détail. L'auto-figuration en guerrière dans l'Élégie III (v. 34 *sq.*) a été commentée dans les études sur Louise Labé : on l'interprète volontiers comme une représentation émancipatrice dans la droite ligne des Marphise et Bradamante de l'Arioste, citées au v. 41, et on rappelle que le frère de Labé était maître d'armes, en soulignant l'aspect référentiel du motif. On dit aussi que la figure virile est punie par l'amour et redevient entièrement femme lorsqu'elle en est la victime (Sémiramis dans l'Élégie I et « je » dans l'Élégie III), comme s'il fallait passer par la virilité et sa perte pour en arriver à une féminité entière et assumée. Rien de ceci n'est faux. Cependant, il faut s'interroger sur la portée de la chevaleresse et mesurer sa force émancipatrice, car Marphise et Bradamante, comme cela a été abondamment souligné, si elles défient les codes qui régissent les rôles de genre pendant tout le roman du fait de leur statut de combattantes, rentrent dans la norme à la fin du *Roland furieux*, ce qui pose la question de leur réelle émancipation ou de la possibilité d'une émancipation durable. Bradamante en particulier abandonne les armes et la vie de chevalier, retrouvant le sort conjugal qui attend les femmes de la Renaissance (celles du moins qui n'étaient pas religieuses) : est-ce donc avec cette idée en tête que Labé utilise ces noms, traçant ainsi la destinée de l'héroïne élégiaque ? Ces figures seraient-elles l'indication d'un retour nécessaire, voire d'une aspiration au retour, à la norme ? Pas chez Louise Labé, qui, sans déconstruire la figure proposée par l'Arioste, en accentue la portée émancipatrice à notre avis. La guerrière est un *topos* à son époque, revisité par l'Arioste, car elle est un personnage typique des épopées en premier lieu[13]. Valentina Denzel[14] a montré qu'elle évolue significativement au cours du XVe siècle dans les productions romanesques italiennes et françaises : les histoires d'amour de la guerrière sont désormais davantage mises en exergue que ses prouesses. Surtout, au cours de la seconde moitié du XVIe siècle, les chevaleresses fictives comme Bradamante et Marphise tendent à s'effacer devant les Amazones, ce qui signifie que, aux yeux de ceux qui les utilisent, les combattantes devaient nécessairement faire partie du passé le plus lointain. Dans le même ordre d'idée, Vincent Dorothée a montré pour sa part que « Le travestissement en guerrière dans les tournois et carrousels [en vogue au XIIIe siècle] connaît un renouveau à la Renaissance[15] », en fait plutôt dans la deuxième partie du XVIe siècle. Le recours aux Amazones, selon lui, sert des programmes iconographiques destinés à soutenir les exigences ou les demandes d'hommes. Les Amazones pourraient même être un obstacle pour les désirs d'émancipation des femmes : les convoquer revient souvent à jouer sur la topique du *mundus inversus*, de l'exotisme (géographique ou temporel) et de l'érotisme. Les symboles sont

[13] Valentina Denzel, *Les Mille et Un Visages de la virago - Marphise et Bradamante, entre continuation et variation*, Paris, Garnier, 2016.
[14] Valentina Denzel, *id.*
[15] Vincent Dorothée, « Femmes fortes et Amazones : les figures féminines belliqueuses et les festivités princières au sein des échanges franco-lorrains (1580-1652) », dans *Le Verger*, Bouquet VI, 2014 (http://cornucopia16.com/wp-content/uploads/2015/01/Verger-6-Doroth%C3%A9e.pdf).

réversibles, il arrive que les Amazones soient encore évoquées dans l'entourage des régentes en forme de louange de leur puissance, mais aussi dans des écrits de femmes sensibles à leur caractère misogame et libre. Dès lors, on peut se demander si le recours à Marphise et à Bradamante, tout comme au personnage historique qu'est Sémiramis dans l'Élégie I, en plein milieu du XVIe siècle, n'est pas une marque d'attachement à leur dimension référentielle accentuée par l'enracinement dans ce qui se présente comme une expérience personnelle, au rebours de l'évocation des Amazones ou de personnages lointains ou semi-légendaires. De ce fait, la qualité émancipatrice de ces figures est flagrante et permet de penser que l'évocation des faits d'armes soutient un discours proto-féministe. Autant elle peut réellement déconstruire le discours pétrarquiste, autant elle bâtit sur le discours ariostéen, éventuellement en l'accentuant.

Cependant, plusieurs éléments doivent être soupesés en sus. La poétesse et la guerrière sont mises en regard, fondues dans Pallas et réunies dans le v. 44 : « mon cœur n'aimant que Mars et le savoir ». Il s'agit d'une reprise du motif *ars et mars* en lien avec la question des femmes qu'on retrouve en fil rouge dans un certain nombre d'œuvres de l'époque, et beaucoup dans les traités philogynes. Le motif en général remonte à l'Antiquité grecque et a été référencé par Ernst Curtius : « le *topos* de "*sapientia* et *fortitudo*" est entré dans la Renaissance par les écrits didactiques sur le parfait courtisan[16] », notamment chez B. Castiglione, et réapparaît chez Boiardo, l'Arioste, Rabelais, Spenser, Cervantes et d'autres. Joan Kelly a noté une évolution à cet égard dans les listes de femmes célèbres qu'on trouve dans les ouvrages de la Querelle : les figures mythologiques (Cérès, Carmenta…) et les saintes en ont progressivement disparu, si bien que, « *to figure most significantly as models of womanly nature* », sont restées principalement les « *women of learning and women warriors and/or rulers* »[17]. Ce phénomène se retrouve chez l'Arioste. Dans le chant XX (1516[18]) du *Roland furieux*, les premiers vers évoquent Camille et Harpalice puis Sappho et Corinne. L'Arioste restreint le nombre des exemples à deux dans chaque domaine afin de les rendre plus frappants et met en exergue beaucoup plus nettement l'association entre guerrières et écrivaines là où, dans les listes, le thème est beaucoup plus dilué par le nombre des exemples et par l'intervention des autres types de classement. Louise Labé a l'inventivité d'incarner ce *topos*, en le convertissant en schéma poétique, sous les auspices de Pallas Athéna, la savante guerrière, dont la mention permet de glisser du thème de la couture à celui des armes. Cependant, il faut aller plus loin encore : dans le chant XXXVII, qui date de 1532, les écrivaines surpassent les guerrières en ce qu'elles ont pu atteindre l'éternité par leurs chants alors que les premières dépendaient de ceux des auteurs, qui n'ont pas pris suffisamment le soin de les immortaliser, si bien qu'il ne reste pratiquement plus rien à leur sujet. Les femmes ont été tenues dans l'obscurité, mais « *il che più non sarà* » (« il n'en sera plus ainsi ») parce qu'elles comptent désormais des alliés parmi les écrivains et « *poi che voi fate / Per voi stesse*

[16] *La Littérature européenne et le Moyen Âge latin* (trad. française par M. Bréjoux). Paris, Presses universitaires de France, 1956 [1948].

[17] Joan Kelly, dans « Early Feminist Theory and the Querelle des Femmes, 1400-1789 », *Signs*, vol. 8, N. 1, Automne 1982, p. 25 : « Celles qui sont restées comme les modèles les plus significatifs de la nature féminine ont été les femmes écrivains et les femmes de guerre et/ou de pouvoir ». Ceci se trouve, avant l'Arioste, chez Johannes Motis par exemple, dans *Apologia mulierum in viros probrosos Joannis Motis neapolitani, Sacre sedis apostolice Secretarii… Hecatosticha et penthadecas elegiaca. De obscenis mundi voluptatibus extemporalis Georgii Gocenschnabelii Origensis* [Silvula Jo. Hisonis.], Argentorati [Strasbourg], excussum per R. Beck, 1511, section b : il présente les guerrières puis les lettrées célèbres.

[18] Voir *Orlando Furioso secondo la princeps del 1516*, a cura di Marco Dorigatti con la collaborazione di Gerarda Stimato, Firenze, Leo S. Olschki, 2006 [1516, quarante chants], chant XVIII (puisque le chant XX ne prend sa vingtième place que dans l'édition augmentée de 1532).

immortal vostra virtute[19] », comme les en complimente et les y encourage l'Arioste. Par la pratique personnelle de l'écriture, « *non mendicar dagli scrittori aiuto, / ai quali astio et invidia il cor sì rode*[20] », les femmes arriveront enfin à l'immortalité. Il nous semble donc que la recherche d'une immortalité poétique se lit bien plus que celle d'une émancipation par la représentation en armes dans l'Élégie III, et que le motif de l'accès à la gloire par l'écriture n'existerait pas de façon aussi flagrante sans celui de la chevaleresse – les deux lectures n'étant pas exclusives cependant, dans une sorte de jeu de miroirs vertigineux. En effet, la guerrière ne s'émancipe que pour mieux retourner à la norme conjugale, elle prend même les armes dans ce but. L'épître dédicatoire souligne le désir de gloire durable, « entièrement nôtre » grâce à l'écriture (p. 62) : il s'agit de ne pas compter sur les gloires empruntées.

Cependant, il faut maintenant élargir la focale et considérer la mention au sein de l'élégie entière, qui se termine sur l'image des *Héroïdes* ovidiennes, dont la dimension philogyne est très discutée – ce n'est pas parce que des figures féminines positives se voient attribuer la parole que le propos l'est forcément. Ce sont des voix de femmes célèbres, dignes, nobles, très différentes des *dominae* infidèles et blessantes (nous dirions « toxiques ») des élégies latines plus anciennes, mais dont l'énergie est totalement dévolue au ressassement amoureux. Elles ont abandonné le pouvoir, la poésie et les entreprises fondatrices, le suicide attend un certain nombre d'entre elles (comme Œnone) ou un destin effroyable marqué par le sang et la tragédie (comme Médée). Inversement, la voix élégiaque masculine romaine subit des revers, mais sort du ressassement et peut même connaître un renouveau (Livre IV chez Properce). Les recueils élégiaques latins formalisent un parcours reconnaissable, avant les *Héroïdes* : le coup de foudre ou l'état amoureux ouvre une histoire d'amour heureuse, qui devient malheureuse, entraînant de la souffrance, pour se clore sur la fin du *servitium amoris* et la rédemption qui s'ensuit. Pour ce qui est des *Héroïdes*, chaque lettre est individuelle, ce qui a pour conséquence que le schéma ne peut se déployer en entier et que, surtout, les héroïnes ne sont jamais guéries : la plainte est figée à un moment donné, il n'y a pas de remède à l'amour. Ainsi, Louise Labé se conforme au schéma mis en place par Ovide en quelque sorte, en se présentant sous les auspices de deux des Héroïdes, au sein d'une élégie de type épistolaire. Il faut noter les constructions des v. 85-87 : « Pâris aime » ; « Médée fut aimée » : les femmes sont l'objet d'amour et seul cela compte, alors que celui qu'elles éprouvent est inefficace. L'inconstance masculine s'oppose à la constance féminine (aussi *Débat* p. 141), ce qui ne correspond pas particulièrement à une idée d'avant-garde, que ce soit au niveau poétique ou au niveau des préjugés, puisque les Héroïdes l'expriment déjà. Labé se cantonne-t-elle donc à l'image de la lamentation féminine éternelle, ce qui signalerait un retour dans une norme au moins poétique ? La question peut se poser. Dès lors, doit-on interpréter le passage de la guerrière à la poétesse souffrante, empêchée par le *servitium amoris* pour un absent, comme le récit de la brutale et regrettable interruption d'une émancipation ? Ou comme l'avènement d'une figure poétique, au sens plein du terme, en ce qu'elle est à la fois médiée par des modèles poétiques anciens et réactivée par les pratiques de classification et les polémiques de son temps ? On peut trancher dans un sens ou dans l'autre, ou encore laisser l'ouverture qu'offre l'incertitude. En tout cas, on doit interroger la question de l'émancipation, qui n'est pas si simple qu'il y paraîtrait au premier abord.

[19]« Il n'en sera plus ainsi, / car vous immortalisez vous-mêmes vos propres vertus ».
[20]« Sans mendier l'aide des écrivains / dont le cœur est rongé par la haine et l'envie ».

« UNE PLACE SIGNIFICATIVE » ET UNE « CONTRIBUTION A LA QUERELLE DES FEMMES RECONNUE POUR AVOIR OUVERT LA VOIE A DE FUTURES DISCUSSIONS ET REFLEXIONS SUR LA PLACE DES FEMMES DANS LA SOCIETE »

Les *Œuvres* de Louise Labé tiennent-elles une « place significative » dans la Querelle des femmes ? Pour nous, assurément. Cette œuvre fine et audacieuse constitue un jalon dans l'histoire des idées. Pour le milieu lettré de l'époque, c'est moins sûr. De son temps, l'ouvrage a connu son succès (nous renvoyons aux présentations de l'édition au programme, de l'édition de François Rigolot etc.). On peut d'ailleurs noter que c'est le *Débat* qui le rencontra en premier lieu, peut-être justement en ce qu'il porte les traces très nettes de la Querelle des femmes (deux personnages s'affrontent verbalement au sein d'une noble cour pour parler de l'amour). Mais il n'eut pas la diffusion des essais influents de la Querelle (à commencer par le *De Nobilitate et praecellentia foeminei sexus* d'Henri Corneille Agrippa) ni celle des *best-sellers* du temps qui en furent influencés et en portèrent certaines préconisations et contestations (comme le *Roland furieux* et *Le Livre du Courtisan*, 1528, publié dans une traduction en français en 1537). Il n'eut pas non plus le retentissement polémique des écrits de la pionnière Christine de Pizan (autour de 1400), qui provoquèrent un remous certain dans le microcosme intellectuel du temps (s'il nous est permis d'utiliser cette expression anachronique). De plus, si l'on s'intéresse au corpus de la Querelle, soigneusement recensé par Éliane Viennot[21], on s'aperçoit sans mal que la liste est longue avant et après. Dès lors, peut-on proclamer que « sa contribution à la querelle des femmes est ainsi reconnue pour avoir ouvert la voie à de futures discussions et réflexions sur la place des femmes dans la société » ? Si on dit qu'elle a « ouvert la voie », c'est possible, mais cela est à définir (au niveau local ? au niveau de tout le territoire français ? au niveau européen ? auprès de quel public ?), et il est évident qu'un jury d'agrégation attendrait des précisions après (ou avant) cette annonce fracassante.

Si Louise Labé tombe assez rapidement dans l'oubli, ce qui empêche de dire que son impact sur la Querelle des femmes est immense et indélébile pour ses successeurs et successeuses, elle occupe cependant une « place significative ». En effet, alors que les écrivaines se multiplient à la Renaissance en France et en Italie, Louise Labé écrit dans les années qui précèdent 1555, donc à un moment où la Querelle des femmes est bien installée, mais où les femmes n'ont pas encore massivement investi l'écriture en France (alors qu'elles sont plus nombreuses en Italie). Qui plus est, à un moment où, à quelques exceptions près, elles ne se font pas beaucoup entendre dans la Querelle des femmes, pour diverses raisons que nous tentons d'analyser ailleurs[22]. Elles n'emploient pas du tout la forme du traité comme ceux cités *supra* (Henri Corneille Agrippa et les autres), si l'on excepte Christine de Pizan. Rares sont les débats développés par des femmes dans la réalité (selon ce qu'on peut reconstituer à travers les sources) ou, dans la fiction, par des personnages féminins se confrontant à des personnages masculins : la Duchesse, dans le *Livre du Courtisan*, ne fait qu'encourager le hérault des femmes, et avant le milieu du XVIe siècle, les indices de l'inverse sont rares. Dans *La Coche* (1541), comme dans le *Merito delle Donne* de Moderata Fonte (1600), les femmes sont entre elles pour discuter de leur sort (et du reste), comme si c'était là seulement, dans la non-mixité, qu'elles pouvaient s'exprimer librement (c'est ce que dit l'une des protagonistes du *Merito*). Les premières à publier un traité dans la droite-ligne de la Querelle en France se trouvent dans le dernier quart du XVIe siècle, ce sont Marie de

[21] https://www.elianeviennot.fr/Querelle-corpus.html

[22] « La querelle des femmes ou le choc des contraires : l'engagement des femmes dans la polémique », dans *Penser les contrastes en Europe au début de l'âge moderne*, dir. Maria-Teresa Ricci, *Cahiers d'Histoire Culturelle* de l'Université de Tours, n. 34, 2022, p. 57-81.

Romieu (*Discours que l'excellence de la femme surpasse celle de l'homme*, 1581, qui est en fait une reprise) et Jacqueline de Miremont (*L'Apologie pour les Dames*, 1602) ; en Italie, le phénomène n'est pas plus précoce sur ce chapitre. Auparavant, il existe dans les écrits de femmes soit de rares traités (quelle que soit leur forme) sur l'amour, soit des éléments plus ou moins amples clairement identifiables aux débats de la Querelle – comme on peut en trouver dans le *Roland furieux*. Les premières traces en France sont repérables dans les années 1540, dans l'état de nos connaissances, et la diffusion n'est pas toujours large. Assurément, les ouvrages d'Hélisenne de Crenne et de Marie Dentière, considérées comme les premières polémistes après Pizan (dans une toute petite partie de l'ensemble du texte), n'ont pas été très connus. Il n'est pas non plus certain que, côté italien, les *Epistolae familiares* de Laura Cereta (1488), qui ont circulé sous forme manuscrite, ou encore le traité sur Ève d'Isotta Nogarola (1451) aient été très connus en-dehors des cercles des cours dont ces ouvrages sont issus. De ce paysage se dégage tout de même la célébrissime Marguerite de Navarre, qui a sans doute eu une influence sur l'expression féminine, dans la Querelle et ailleurs, en France et au-delà. Louise Labé s'attaque au thème de l'amour à sa suite (*La Coche*, 1541), et seulement une dizaine d'années après, ce qui n'est pas beaucoup ; et après une sœur de roi, ce qui n'est pas rien ! Elle a des modèles italiens peut-être, comme Marguerite de Navarre, mais dont la diffusion n'est pas évidente. On peut tout de même souligner la parenté possible avec l'ouvrage de Tullia d'Aragona (*Dialogo della infinità di amor*, 1547), portant sur l'amour et le mariage, véritable traité dialogique, produit par une autrice, et mettant en scène Tullia elle-même dans un rôle très actif. Dans le *Débat*, Labé propose une querelle pleine d'humour et sous forme fictionnelle sur l'amour et la folie, portée par deux personnages masculins, Apollon et Mercure. Néanmoins, grâce à la gangue fictionnelle (et peut-être est-ce là l'une de ses fonctions ?), un dialogue émerge entre Amour et Folie, soit entre un personnage masculin et un personnage féminin, ce qui n'est pas habituel au moment où paraissent les *Œuvres*. Les femmes utilisent la forme du dialogue et du débat lorsqu'il s'agit de parler d'amour, et par extension des femmes et de leur rôle, mais pas les traités généraux défendant les femmes. Par ailleurs, elles présentent très peu de personnages féminins en opposition à des personnages masculins dans leurs œuvres, tout comme leurs confrères, qui mettent en scène des « champions des dames » (Martin Le Franc) et jamais des championnes contre des adversaires. Le premier à en faire l'essai est peut-être Giambattista Gelli, dans un chapitre de son ouvrage sério-comique *La Circe* (1549) qui oppose Ulysse et une biche qui prend le parti des femmes, tandis qu'Hélisenne de Crenne écrit une lettre contre son mari (le texte ne les présente pas face à face néanmoins). Dans le *Débat*, si la partie formelle est prise en charge par les dieux masculins, dans la plus pure lignée des traités de la Querelle jusqu'à elle, la force de l'opposition dans un débat somme toute déjà bien structuré entre un personnage féminin et un personnage masculin est un jalon intéressant et original dans ce tableau de la Querelle, alors que l'*Heptaméron* de Marguerite de Navarre n'est pas encore paru (1588). Sans doute la filiation avec le théâtre, qui oppose volontiers des personnages masculins et féminins, est-elle là frappante. Cependant, fusionner les différentes formes littéraires aboutit à une solution rare, voire inédite. L'originalité du *Débat* mérite d'être réhabilitée, même si les *Élégies* et les *Sonnets* attirent notre admiration pour leur musicalité exceptionnelle.

D'autres affirmations hâtives mériteraient sans doute un questionnement et, si l'on est honnête, disons qu'il suffit de titiller ChatGPT pour que l'IA se reprenne et commence à devenir plus précise (tout en finissant par écrire « je vous recommande de consulter un bibliothécaire ou un chercheur en littérature » en voyant qu'elle ne peut répondre plus avant).

Cependant, nous espérons que notre objectif – aider les candidates et candidats à affiner leurs jugements et leurs regards – est d'ores et déjà atteint. Il ne s'agit pas d'augmenter leur anxiété en proposant des analyses difficiles à réaliser par des non-spécialistes du XVIe siècle, mais de développer des réflexes : si on parle d'émancipation, qu'entend-on exactement par là ? Quelles en sont les traces réelles dans le texte, au regard du contexte culturel ? Il s'agit en réalité d'aiguiser un regard critique et la capacité à chercher les mots justes lorsqu'on s'intéresse à un texte et à une autrice ou à un auteur. Si ce mouvement est plus difficile à mettre en œuvre pour des corpus anciens, en raison des lacunes qui existent immanquablement dans la culture des candidates et des candidats, un recul critique sera toujours apprécié.

BIBLIOGRAPHIE

Œuvres

ARIOSTO Lodovico,

- *Orlando Furioso secondo la princeps del 1516*, a cura di Marco Dorigatti con la collaborazione di Gerarda Stimato, Firenze, Leo S. Olschki, 2006 [1516, quarante chants].

- *Roland Furieux*, éd. bilingue, traduction Michel Orcel, présentation Italo Calvino, Paris, Seuil, 2000 [1532, quarante-six chants].

LABE Louise, *Œuvres*, éd. Michèle Clément et Michel Jourde, Paris, GF, 2022.

Textes critiques

BERNARD Mathilde, https://obvil.huma-num.fr/agon/querelles/querelle-des-amies

CURTIUS Ernst, *La Littérature européenne et le Moyen Âge latin* (trad. française par M. Bréjoux). Paris, Presses universitaires de France, 1956 [1948].

DEBROSSE Anne, « La querelle des femmes ou le choc des contraires : l'engagement des femmes dans la polémique », dans *Penser les contrastes en Europe au début de l'âge moderne*, dir. Maria-Teresa Ricci, *Cahiers d'Histoire Culturelle* de l'Université de Tours, n. 34, 2022, p. 57-81.

DENZEL Valentina, *Les Mille et Un Visages de la virago – Marphise et Bradamante, entre continuation et variation*, Paris, Garnier, 2016.

DION Laëtitia, *Histoires de mariage. Le mariage dans la fiction narrative française (1515-1559)*, Paris, Classiques Garnier, 2017.

DOROTHEE Vincent, « Femmes fortes et Amazones : les figures féminines belliqueuses et les festivités princières au sein des échanges franco-lorrains (1580-1652) », dans *Le Verger*, Bouquet VI, 2014 (http://cornucopia16.com/wp-content/uploads/2015/01/Verger-6-Doroth%C3%A9e.pdf).

DUBOIS-NAYT Armel, DUFOURNAUD Nicole et PAUPER Anne (dir.), *Revisiter la « Querelle des femmes ». Discours sur l'égalité/inégalité des sexes, de 1400 à 1600*, PUSE, « l'école du genre », 2013.

KELLY Joan, « Early Feminist Theory and the Querelle des Femmes, 1400-1789 », dans *Signs: Journal of Women in Culture and Society*, vol. 8, N. 1, Automne 1982, p. 4-28.

KING Margaret L., « La femme de la Renaissance », dans *L'homme de la Renaissance*, dir. Eugenio Garin, Points Seuil, 1990.

LAQUEUR Thomas, *La fabrique du sexe : essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 2013 [1990].

VEILLON Didier, « Le *De Legibus connubialibus* d'André Tiraqueau » in *Les grands jours de Rabelais en Poitou, Études rabelaisiennes*, Volume 43, Genève, Droz, 2006, p. 195-213.

VIENNOT Éliane,

- https://www.elianeviennot.fr/Articles/Querelle1-intro.html

- *La France, les femmes et le pouvoir, 1. L'invention de la loi salique (Ve-XVIe siècle)*, Paris, Perrin, 2006.

- *La Querelle des femmes, ou "N'en parlons plus"*, éditions iXe, 2019.